



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

AVIS D'INSPECTION

L'AVIS EST DONNÉ QUE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION DES MEMBRES INSCRITS AU TABLEAU DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES DU QUÉBEC, DES INSPECTEURS MANDATÉS PAR LE COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE (CIP) PROCÉDERONT À UNE VISITE D'INSPECTION PROFESSIONNELLE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT:

CLSC DE MERCIER-EST

7 ET 8 MAI 2024

VEUILLEZ NOTER QUE LA RÉCEPTION DE CET AVIS EST RÉPUTÉE VALOIR À L'ÉGARD DE TOUS LES MEMBRES QUI EXERCENT DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT ET NOUS VOUS PRIONS D'AGIR EN CONSÉQUENCE.

LE PRÉSENT AVIS DOIT ÊTRE EXPOSÉ À LA VUE DE TOUS LES MEMBRES EXERÇANT DANS L'ÉTABLISSEMENT CONCERNÉ.

Signé à Montréal, le 27 février 2024

Stéphanie Fortier, inf. aux.
Directrice
Direction Encadrement de la profession
Secrétaire du comité d'inspection professionnelle